



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale du Trésor



WESTMINSTER & CITY

NEWS

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE LONDRES

N°10 – 19 au 25 mars 2021

F En bref

Dans un rapport de la British Meat Processors Association, le coût additionnel du Brexit pour le secteur est estimé entre 90 et 120 millions de livres par an.

Fait marquant : A la suite du jugement de la Cour suprême, les assureurs britanniques ont déjà versé plus de 470 M£ aux entreprises pour couvrir les pertes d'exploitation liées à la pandémie.

D'après des données publiées par la Financial Conduct Authority, plus de 10 000 d'entreprises britanniques détentrices de polices d'assurance couvrant l'interruption d'activité ont reçu des indemnités consécutivement à l'arrêt de la Cour suprême en janvier 2021 qui a statué en leur faveur. Le montant total versé par les assureurs dépasse, au 3 mars 2021, les 470 M£. Les règlements finaux ont été convenus et payés pour 8 177 demandes d'indemnisation, donnant lieu à des versements d'un montant total de 280 M£. Pour 2 030 autres demandes, qui ne sont pas encore réglées mais pour qui un paiement provisoire a été effectué, le montant total versé début mars était de 192 M£.

Des milliers d'entreprises attendent toujours que leurs assureurs prennent une décision, malgré la requête du régulateur de traiter rapidement les demandes

F LE CHIFFRE À RETENIR

29 M

de personnes ont reçu une première injection du vaccin covid au Royaume-Uni au 24 mars

d'indemnisation. Pour rappel, l'évaluation préliminaire de la FCA en juin 2020 chiffrait le total des demandes d'indemnisation à 1,2 Mds£, tandis que la fédération des assureurs britanniques estime le volume des demandes liées au premier confinement à 900 M£.

Actualité macro-économique

Le marché de l'emploi reste soutenu par le dispositif de chômage partiel – Le taux de chômage a diminué en janvier à 5 % contre 5,1 % en décembre, en raison d'une hausse de l'inactivité. Les données avancées issues du système de prélèvement fiscal à la source (PAYE) indiquent que le nombre d'employés a augmenté de 0,2 % en février, portant à 2,4 % sa croissance sur l'année contre une contraction annuelle de 2,6 % en janvier. La relative embellie du marché de l'emploi est également reflétée par l'augmentation du nombre de postes vacants qui a augmenté en février (+ 8%), néanmoins toujours 27 % en dessous de son niveau de février 2020. L'emploi devrait continuer de croître sur les prochaines mois alors que les entreprises dont l'activité reprendra auront besoin de main d'œuvre tandis que celles qui connaissent encore des difficultés pourront bénéficier du dispositif de chômage partiel jusqu'à septembre. Les salaires moyens hebdomadaires ont crû de 4,8 % en janvier en glissement annuel (contre 4,7 % en décembre) reflétant la plus grande proportion de pertes d'emplois parmi les faibles revenus.

L'inflation a surpris à la baisse en février – L'indice des prix à la consommation s'est établi à 0,4 % en février, contre 0,7 % en janvier et bien en-dessous du consensus à 0,8 %. L'inflation sous-jacente a également ralenti, à 0,9 % en février contre 1,4 % en janvier. Cette baisse s'explique en grande partie par la chute des prix vestimentaires, en contraction de 5,7 % en février après - 3,4 % en janvier. La croissance des prix des biens récréatifs a également ralenti. Le

taux d'inflation de février reste une observation singulière qui ne modifie pas les perspectives haussières de cette année. En effet, dès avril, la hausse des prix de l'énergie ainsi que la réouverture d'une partie de l'économie feront pression à la hausse sur l'inflation. Le retour du taux de TVA à 12,5 % pour les secteurs de l'hospitalité et du tourisme en octobre sera également un facteur haussier qui devrait pousser l'inflation au-dessus de la cible de 2 % de la Banque d'Angleterre avant la fin de l'année.

Les premières estimations des PMI de mars reflètent un regain de confiance des entreprises britanniques – L'indice d'activité composite de Markit est passé en territoire d'expansion à 56,6 en mars contre 49,8 en février, un plus haut de 7 mois. L'indice des nouvelles commandes a atteint son niveau d'août dernier, tandis que l'indice d'emploi dépassait pour la première fois son niveau de février 2020. Le PMI des services s'est redressé à 56,8 en mars contre 49,5 en février, tandis que le PMI manufacturier augmentait plus faiblement, à 57,9 en mars contre 55,1 en février, et en-dessous de l'indice manufacturier européen à 62,4. Une des surprises de l'enquête provient de l'indice des prix à la production manufacturier qui a atteint 63,7 en mars, son plus haut depuis avril 2011, et qui indiquerait une inflation des prix à la production autour de 4,5 % cet été (contre 1,2 % en février). La baisse du prix du baril fin mars, après la conclusion de l'enquête Markit, permet cependant de tempérer ces appréciations.

Le gouvernement a lancé 30 consultations visant à moderniser son système fiscal – Parmi les annonces les plus notables faites à l'occasion du « Tax Day » le 23 mars, le gouvernement propose de revoir le calendrier de paiement des impôts

sur les sociétés et sur le revenu des travailleurs indépendants à partir de 2024 afin de le rapprocher du moment où le chiffre d'affaires est réalisé. Le gouvernement a également annoncé qu'il souhaitait resserrer les règles fiscales sur les résidences secondaires utilisées comme locations de vacances, afin de clarifier celles qui étaient soumises au *business rate* et donc aux allègements relatifs à cet impôt, et celles soumises au *council tax* (impôt foncier résidentiel local). En outre, une consultation sur le *Air passenger duty* a été ouverte, et le gouvernement a indiqué que les formalités administratives liées aux droits de succession seraient supprimées à partir de 2022 pour les successions dont la valeur est significativement en-dessous du seuil de l'impôt, soit pour environ 200 000 personnes par an. Enfin, la publication des conclusions de la consultation sur *les business rates* (équivalent d'un impôt foncier sur la valeur locative d'un local commercial) a été reportée à l'automne, tout comme l'introduction possible d'une taxe sur les ventes en ligne. En revanche, aucune mention n'a été faite des allègements fiscaux liés aux retraites, de l'impôt sur les plus-values du capital ou de l'imposition des travailleurs indépendants.

Actualité commerciale

La création de quatre 'trade hubs' devrait contribuer à « dynamiser les exportations » britanniques – Annoncés par la ministre au Commerce international, ces quatre 'hubs', un pour chaque nation, seront créés dans les villes d'Edimbourg, de Cardiff, de Belfast et de Darlington. Selon le gouvernement, ces nouvelles structures fourniront soutiens et conseils aux entreprises locales, afin de les aider à pénétrer de nouveaux marchés et stimuler leurs exportations. La création de ces 'hubs' s'inscrit d'après le gouvernement dans le plan de relance et les objectifs de 'levelling-up' des régions du nord,

ayant voté majoritairement pour le parti conservateur lors des élections de fin 2019. Cette annonce fait suite à la publication d'une étude du gouvernement selon laquelle les exportations soutiennent 6,5M d'emplois au Royaume-Uni, dont 74% se situent en dehors de Londres. Aucun calendrier précis sur la création de ces 'hubs' n'a pour l'heure été donné par le gouvernement.

La ministre au Commerce international a annoncé la ratification et la mise en œuvre de l'accord de continuité commercial entre le Royaume-Uni et le Canada – Signé le 9 décembre dernier, l'accord de continuité entre Ottawa et Londres, qui reprend largement les dispositions de l'accord UE-Canada, n'avait pu être ratifié avant l'expiration de la période de transition fin 2020. Les parties avaient alors convenu d'un mécanisme d'application temporaire et partielle jusqu'à la ratification du texte. La ministre britannique au Commerce international et son homologue canadienne ont annoncé le 19 mars dernier la ratification de l'accord de continuité, dont l'application devrait être effective en avril prochain. Elizabeth Truss a également indiqué l'ambition partagée du Royaume-Uni et du Canada d'entamer une renégociation de l'accord cette année pour le rendre plus ambitieux.

Un partenariat d'investissement à hauteur de 1 Md£ dans le domaine des sciences du vivant a été conclu entre le Royaume-Uni et les Émirats arabes unis – En vertu du partenariat signé, dont le contenu et les montants négociés n'ont pas été entièrement rendus public, les Émirats arabes unis se sont engagés à investir 800 M£ dans la filière britannique des sciences du vivant, auxquels s'ajouteront un investissement britannique de 200 M£. Selon la presse britannique, le partenariat inclurait d'autres promesses d'investissements dans différentes industries, dont le montant total pourrait atteindre 5 Md£ d'ici 2026. Ces fonds seront investis par le fond souverain émirati Mubadala Investment Company. Ce partenariat a été négocié par le *Office for Investment*, groupe de travail interministériel placé sous l'autorité du ministère britannique au Commerce international, dont la création avait été

annoncée à l'automne dernier par le Premier ministre Boris Johnson. Le *Office for Investment* aurait pour objectif de parvenir prochainement à un accord similaire avec l'Inde – le Premier ministre doit s'y rendre en voyage officiel à la fin du mois d'avril.

Certaines entreprises nord-irlandaises pourraient ne pas bénéficier du nouveau dispositif de prêts garantis – Le nouveau dispositif – le *Recovery Loan Scheme* (RLS) – qui remplacera à partir du 3 avril les PGE actuellement proposés, permettra aux entreprises de bénéficier d'emprunt de 25 000 £ à 10 M £, qui ne seront garantis qu'à hauteur de 80 % par le Trésor (au lieu de 100% pour l'actuel prêt garanti pour les PME), avec une maturité de 6 ans (3 ans pour l'affacturage). Ce dispositif pourrait ne pas être accessible à certaines entreprises nord-irlandaises en application de l'article 10 du protocole sur l'Irlande du Nord lié à l'accord de retrait, en vertu duquel les règles communautaires en matière d'aides d'Etat y restent partiellement applicables. A la différence des précédents PGE, le nouveau dispositif n'exclut pas de son périmètre les entreprises en risque de faillite imminente. Or les aides à cette catégorie d'entreprise sont généralement interdites en vertu du droit européen. A cet égard, le RLS ne bénéficiera pas *prima facie* aux entreprises nord-irlandaises qui font déjà l'objet d'un plan de restructuration, d'une procédure d'insolvabilité, ou dont plus de la moitié du capital social souscrit a disparu en raison des pertes accumulées.

Le ministre des affaires étrangères britannique Dominic Raab a annoncé la mise en œuvre de sanctions à l'encontre de plusieurs autorités et officiels chinois – Emboitant le pas de l'Union européenne et des Etats-Unis, le Royaume-Uni a adopté une série de sanctions à l'encontre de la Chine en raison du traitement de la minorité ouïghour par les autorités chinoises dans la province du Xinjiang. Quatre officiels chinois font l'objet de sanctions financières : leurs actifs rattachés au Royaume-Uni sont gelés et l'accès au territoire britannique leur est interdit. Les actifs de deux personnes morales – Xinjiang

Production et Construction Corps Public Security Bureau – sont également gelés en raison de leur implication dans le traitement des ouïghours.

Actualité financière

1 Réglementation financière et Marchés

Deliveroo vise une capitalisation boursière de 8,8 Mds£ dans le cadre de l'introduction en bourse (IPO) à Londres – Selon les données fournies par le LSEG, la société de livraison de repas *Deliveroo* pourrait constituer la plus importante IPO à Londres depuis mai 2011, ainsi que la plus grande IPO d'une entreprise technologique, après avoir fixé lundi une fourchette de prix entre 3,90 et 4,60 £ par action. Ceci lui donnerait une valeur de marché comprise entre 7,6 et 8,8 Mds£. D'après l'annonce faite aux investisseurs, le montant total de l'opération serait compris entre 1,5 et 1,6 Mds£, et atteindrait 1,7 Mds£ avec les attributions excédentaires. *Deliveroo* a choisi de ne pas être cotée sur le segment *Premium* du LSEG afin de permettre au fondateur et directeur général Will Shu de détenir des actions préférentielles, et de conserver ainsi 57% des droits de vote. Plusieurs gestionnaires d'actifs, comme LGIM, ont toutefois indiqué qu'ils ne participeraient pas à cette IPO en raison de la structure actionnariale proposée et de leurs inquiétudes sur la soutenabilité du modèle économique de l'entreprise.

2 Banques et Assurances

Visa envisage d'augmenter les commissions interbancaires pour les clients britanniques achetant en ligne auprès d'entreprises de l'UE – Le géant des paiements s'apprête à informer ses 4 000 clients que les commissions interbancaires seront portées à 1,5 % pour les paiements en

ligne par carte de crédit. Parallèlement, le taux pour les transactions par carte de débit passera de 0,2 % à 1,15 %. La hausse affectera principalement les achats en ligne effectués auprès de commerçants et d'entreprises d'hôtellerie et de voyages basées dans l'UE. Ces changements s'alignent sur ceux de son concurrent *Mastercard*, qui avait annoncé une mesure similaire en janvier 2021. Pour rappel, le plafond sur les frais de paiements appliqués dans l'UE ne s'applique plus à certaines transactions post-Brexit.

Barclays va étendre sa division de banque privée à la France et à l'Italie afin de développer ses activités de gestion de patrimoine en Europe – Ces nouvelles succursales seront soutenues par le nouveau centre européen de Barclays à Dublin et cibleront l'extrémité *ultra-high-net-worth* du marché, soit les clients disposant d'actifs investissables d'environ 100 M\$ (*family offices* et grandes fortunes). La banque envisage également des implantations dans d'autres marchés européens comme l'Allemagne.

NatWest va remanier son activité de banque de détail pour faire face à la concurrence des fintech et augmenter ses revenus dans un environnement de taux d'intérêt bas – La banque veut, entre autres, répondre aux faibles taux de satisfaction des clients de sa banque de détail (*NatWest* est classée 10^{ème} sur 16 dans l'enquête officielle sur la satisfaction des clients des banques de détail de février 2021). Elle veut aussi fidéliser ses clients disposant de comptes courants mais qui souscrivent d'autres produits bancaires chez ses concurrents ; si *NatWest* gère environ 16 % des comptes courants des particuliers au Royaume-Uni, sa part de marché concernant les prêts hypothécaires et les crédits non collatéralisés est nettement inférieure. D'après le FT, une des initiatives envisagées serait de fournir aux clients un accès vidéo aux banquiers des agences jusque tard dans la soirée - tout en continuant à améliorer son application numérique - dans l'espoir que cette possibilité lui donne un avantage sur ses rivaux digitaux, tels

Monzo et *Starling*. En outre, la banque prévoit d'introduire de nouveaux produits d'investissement « à faible risque » pour les épargnants moins fortunés et de redynamiser son activité liée aux cartes de crédit. La nouvelle stratégie, présentée en interne en février, devrait être publiée courant 2021.

Des députés demandent aux assureurs britanniques *Legal & General* et *Aviva* de couper leurs liens avec HSBC en raison de son soutien à l'action répressive exercée par Pékin sur Hong Kong – Un groupe de 10 parlementaires du groupe parlementaire multipartite sur Hong Kong - dont la baronne Bennett, le député conservateur Andrew Rosindell et la députée travailliste Siobhain McDonagh - a écrit aux deux assureurs pour leur signaler que « l'investissement dans HSBC est en conflit direct avec [leurs] propres directives éthiques et la position du gouvernement britannique ». En outre, S. McDonagh encourage « toute organisation ayant des liens commerciaux avec HSBC et Standard Chartered à reconsidérer cette relation et à réfléchir au message qu'elle envoie à ses propres clients ». Les parlementaires du groupe ont déjà écrit aux dirigeants de *BlackRock Investment*, de *Wimbledon Tennis*, de *World Rugby* et de *l'Open*, leur demandant de mettre fin à leurs relations commerciales avec HSBC.

3 Audit

Des cadres supérieurs de la City de Londres critiquent le projet de modernisation du régime d'audit et de gouvernance d'entreprise – Le *City Network* du FT, qui réunit plus de 50 personnalités de haut niveau du *Square Mile*, a salué l'initiative présentée la semaine dernière par le gouvernement mais certains se sont inquiétés d'éventuelles conséquences imprévues découlant d'une « américanisation » du régime britannique. Parmi ces dernières, l'« affaiblissement » des conseils d'administration et la hausse du coût des audits.

Le renforcement de la responsabilité des administrateurs en cas de fraude et d'erreurs comptables est également considéré comme excessif au regard de la bureaucratie et « des détails de gestion » que cela impliquerait pour les administrateurs non exécutifs; en outre, la responsabilité financière et réputationnelle déjà existante est perçue comme suffisante. Par ailleurs, tenir les administrateurs non exécutifs personnellement responsables des comptes « risque[rait] de rebuter des candidats potentiels

de qualité». De plus, les tâches liées à la conformité, l'audit interne et la gestion des risques sont comprises comme devant être du ressort des comités d'audit des conseils d'administration, et non des directeurs non-exécutifs comme proposé par le gouvernement. Enfin, plusieurs membres du forum ne sont convaincus par les propositions concernant le partage des audits de grandes entreprises entre un cabinet *Big Four* et un cabinet plus petit.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE

Liberté
Égalité
Fraternité

Responsable de la publication : Service Economique Régional de Londres

Rédacteurs : Emma Cervantes, Jeanne Louffar, Pierre Serra,
revu par Thomas Ernoult

Pour s'abonner : londres@dgtresor.gouv.fr